



SIAGEP
Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics

29 boulevard Anatole France
BP 322
90 006 BELFORT Cedex

Tél. : 03 84 57 65 87
Mail : vdemesy@siagep90.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION ENERGIE 90

Réunion du 15 mai 2009

Membres présents :

Patrick BERTRAND (représentant EDF), Edmond BARRE (élu de Grosmagny), David BOILEAU (directeur de Gaïa Energies), Jean-Louis CALCIA (élu d'Etueffont), Christian CODDET (maire adjoint à Giromagny et vice-président responsable de la commission), Henri GIROL (adjoint à Eloie), Stéphane MESCHKAT (élu de Botans), Gilbert PERNEY (Président de l'association UFC Que choisir), Michel ROY (élu d'Eguenigue)

Excusés :

Denis BARBAUX (représentant ERDF), Michel GAIDOT (Président du SIAGEP et maire de Vescemont)

Absents :

Rémy CHRETIEN (association CSF), Anny MOREL-GRÜNBLATT (élue de Belfort et de la CAB), Alain MOUREAUX (maire adjoint à Valdoie)

Autres présents :

Grégory AQUILANO (stagiaire à la CAPM), Dimitri RHODES (directeur du SIAGEP et CDG), Virginie DEMESY (Technicienne au SIAGEP).

Prochaine réunion de la commission énergie 90 :
Vendredi 18 septembre 2009 à 17h30
à la maison des communes

1- Caméra thermographique

Grégory AQUILANO de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard a expliqué aux membres de la commission la thermographie infrarouge. D'abord en définissant le rayonnement infrarouge, la thermographie infrarouge, l'émissivité des matériaux (différence notable entre du béton et de l'aluminium par exemple). Ensuite en expliquant le fonctionnement d'une caméra thermographique en s'appuyant sur le **matériel acquis par la CAPM, une caméra TESTO 880 V3**. Enfin en présentant le logiciel associé au matériel qui permet de visualiser, modifier et exploiter les thermogrammes (= image infrarouge) obtenus.

Virginie DEMESY a présenté aux membres de la Commission le comparatif de trois fabricants de caméras thermiques. Ce comparatif reposait principalement sur la qualité des images infrarouges, les fonctions de la caméra, les logiciels, les devis. Sa préférence porte sur la caméra FLIR B200 (30 000 pixels) à 12 450 € HT (caméra 9 500 € + pack optionnel à 1 000 € avec sacoche, batterie supplémentaire, logiciel plus performant + formation à 1 950 €).

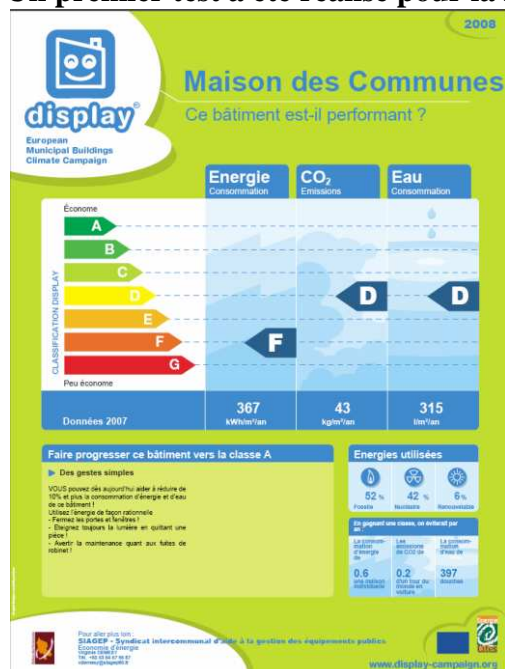
Les membres de la Commission estiment que le coût est élevé. **La caméra Testo à 7 450 € HT, avec un grand angle mais une résolution moins élevée (19 500 pixels), présente un coût plus avantageux puisque la formation et davantage d'options sont comprises dans le prix.**

La décision finale reviendra au bureau syndical qui se réunit le mardi 26 mai.

2- La campagne Display®

La charte Display a été signée et retournée au mois de mars. L'adhésion annuelle de 1 000 € a été réglée par le SIAGEP au mois d'avril. Depuis début mai, le SIAGEP a accès à un **logiciel de calcul en ligne qui lui permet de dresser des diagnostics thermiques.**

Un premier test a été réalisé pour la maison des communes pour l'année 2007.



L'outil est facile et rapide d'utilisation. Pour sortir une affiche, il suffit de connaître les consommations d'énergie et d'eau du bâtiment, de connaître sa surface et ses heures d'utilisation, de visiter le bâtiment (isolation, ventilation, usages de l'énergie et de l'eau) pour ensuite inscrire des recommandations cohérentes. Seul le facteur correctif climatique n'a pas été pris en compte pour cet exemple, le SIAGEP attend un devis de Météo France.

L'outil permet de comparer les bâtiments rentrés par le SIAGEP et de voir comment ces bâtiments se placent par rapport aux données nationales.

L'échelle de classement de A à G s'adapte à 11 catégories de bâtiment dont les piscines (DPE = 3 catégories sans les piscines).

L'affiche Display® et la caméra thermographique seront complémentaires.

David BOILEAU de Gaïa Energies précise qu'il ne faut pas empiéter sur le travail des bureaux d'études. Messieurs CODDET et RHODES évoquent un **pré-diagnostic qui sera proposé gratuitement aux communes.**

3- Ampoules basse consommation

Sur les 2 000 ampoules basse consommation acquises en 2007, le SIAGEP disposait fin 2008 de plus de la moitié. **Les dernières ont été distribuées fin mars.**

- **Grosmagny** : 70 ampoules distribuées fin 2008 avec les colis de Noël des personnes âgées.
- **Giromagny** : sur 400 ampoules mises à disposition des familles nécessiteuses, une vingtaine a été distribuée. Le secrétariat de mairie se charge de les appeler et de faire le point sur leur besoin et équipement (douille pour culot à vis uniquement).
- **Eguenigue** : sur 100 ampoules données par le SIAGEP, une quarantaine a été distribuée aux habitants faisant suite à la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres.
- **Anjoutey** : une cinquantaine d'ampoules sur 200 ont été données aux habitants faisant suite à la publication d'un bon d'échange dans le bulletin municipal. L'opération va être renouvelée.
- **Etueffont** : la commune dispose de 500 ampoules, elles serviront à la réalisation de « boîtes climat » de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien (voir chapitre 6).

4- Point d'actualité : les ampoules à incandescence

La loi de programme des engagements du Grenelle de l'Environnement, dite Grenelle 1, prévoit, dans son article 16, la **disparition progressive des ampoules à incandescence** ou à filament. Le calendrier suivant anticipe légèrement les échéances communautaires :



Echéance	Disparition des ampoules à incandescence :
30 juin 2009	≥ 100 W
31 décembre 2009	≥ 75 W
30 juin 2010	≥ 60 W
31 août 2011	≥ 45 W
31 décembre 2012	≥ 25 W



« Le remplacement des ampoules à incandescence par des « lampes basse consommation » **permettrait à la France d'économiser 8 térawatts-heures** de consommation d'électricité (soit l'équivalent de deux fois la consommation annuelle d'électricité des habitants de Paris). »²

Cette information sera diffusée lors du prochain bulletin d'informations du SIAGEP.

¹ Source : www.ruedesampoules.com

² Extrait du dossier de presse « signature de la convention d'application de l'engagement du Grenelle Environnement relatif aux ampoules à incandescence » du MEEDAT du 23/10/2008

5- Présentation du service Dialège proposé par EDF

Patrick BERTRAND d'EDF présente Dialège en prenant comme exemple la commune d'Eloie.

Dialège est un outil internet sécurisé qui permet de visualiser et contrôler les consommations d'électricité d'une collectivité.

Un tableau de bord, qui regroupe les consommations et les dépenses d'électricité sur 3 ans et sur l'année en cours, permet principalement :

- de connaître par bâtiment ou par poste d'éclairage public ou par tarif les consommations et dépenses totales ou par habitant, de créer des histogrammes et d'exporter ces données,
- de surveiller un site en fixant un seuil d'alerte sur les consommations,
- de faire des regroupements de sites qui permet de voir l'évolution des consommations / dépenses qui font suite à des travaux,
- de créer des champs : insérer une colonne « nombre de lampes » par poste d'éclairage public pour connaître des ratios de consommation par exemple.

Actuellement les dates de consommation sont liées aux dates de facturation. Les consommations ne représentent donc pas une année civile.

6- Dossier de demande de subventions pour la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien (CCPSV)

La CCPSV a envoyé au SIAGEP une demande **de subvention pour la réalisation de « boîtes climat »**. Elles pourront **contenir des « ampoules basse consommation (500 à 2€ ont été données par le SIAGEP)**, des réducteurs d'eau pour robinets, des kits récupérateurs d'eau, des sachets en amidon de maïs, du papier écologique, des stylos, crayons et d'autres objets en matériaux recyclés et recyclables, etc.

Un artiste diplômé de l'Ecole des beaux arts de Mulhouse confectionnera ladite boîte, que les **enfants des centres de loisirs et des écoles réaliseront**, à partir de carton récupéré.

Ces boîtes seront ensuite vendues pour leur valeur propre, donc sans bénéfice.

La **distribution** des boîtes s'opérera selon deux modes :

- par les enfants auprès de leurs proches (valorisation de leur travail),
- par les membres de la commission développement durable
- auprès de la population dans le cadre d'une distribution de type porte à porte,
- sur un stand à l'occasion d'un marché de terroir.

Chaque fois, une **communication** particulière sera organisée autour de ce thème, soit par le biais de documents écrits insérés dans les boîtes, soit lors de la remise en main propre par les membres de la commission »³ développement durable de la CCPSV. Le coût de l'opération se situerait entre **8 000 et 10 000 €**.

Les membres de la commission estiment que le dossier ne détaille pas suffisamment les coûts prévisionnels, le calendrier. La boîte climat entre-t-elle dans les compétences de la CCPSV ? **Une demande de complément d'informations** se fera avant la semaine 22.

Toutefois **Monsieur CODDET émet un avis réservé** pour deux raisons :

- 1- le SIAGEP apporte déjà sa participation avec les ampoules basse consommation données initialement à la commune d'Etueffont,
- 2- la Commission énergie est émergente et souhaite d'abord donner la priorité au pré-diagnostic thermique.

³ Extrait du dossier de demande de subvention envoyé le 4 mai par Emmanuel STEINER de la CCPSV